



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 1669

Texte de la question

SOMMET DE COPENHAGUE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Valérie Boyer. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Monsieur le ministre, vous le savez, à Marseille nous sommes déjà engagés fortement en faveur de l'environnement et du développement durable, avec notamment la création du premier parc national maritime et terrestre d'Europe. Une bonne partie de notre territoire est également située en zones classées.

Mais aujourd'hui je voudrais vous parler de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tiendra du 7 au 18 décembre à Copenhague.

C'est un événement important dans la perspective de la mise en oeuvre d'une mutation écologique à l'échelle mondiale.

L'Europe et la communauté internationale se retrouveront face à des défis majeurs : s'accorder, d'abord, et réussir ensuite le plan de lutte contre les conséquences du réchauffement climatique.

Il y a urgence, vous le savez, à trouver un accord à l'échelle internationale pour parvenir à un plus grand respect de nos ressources naturelles, d'autant que le protocole de Kyoto s'achève en 2013.

L'enjeu est essentiel pour l'environnement, mais aussi pour nos économies, car les efforts de recherche à entreprendre sont porteurs d'une véritable croissance verte, indispensable pour contrecarrer les effets de la crise économique que nous subissons aujourd'hui.

L'Europe doit en effet demeurer exemplaire, pour elle-même, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale, et notamment vis-à-vis des pays en voie de développement.

La France, par la voix du Président de la République, Nicolas Sarkozy, a plusieurs fois affirmé sa détermination à voir un consensus se dégager à Copenhague, dans le droit fil du Grenelle de l'environnement, mais aussi de la présidence française de l'Union européenne, au cours de laquelle le paquet énergie-climat a été adopté par le Parlement européen, affichant ainsi des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'Union européenne : 30 % de réduction en 2020 par rapport à 1990, au cas où un accord international serait conclu.

M. Maxime Gremetz. La question !

M. le président. Posez votre question, madame la députée !

Mme Valérie Boyer. Toutefois, certains observateurs remettent en cause l'hypothèse d'un consensus à l'occasion de ce rendez-vous majeur.

À moins de quarante jours du sommet de Copenhague, pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre d'État, ce qu'entend faire la France pour que les négociations aboutissent ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.* Madame Valérie Boyer, à compter du 7 décembre, tous les gouvernements du monde sans exception, du Nord et du Sud,...

Un député du groupe SRC. De l'Est et de l'Ouest !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État*. ...riches ou pauvres, industrialisés ou non, ont rendez-vous pour essayer de bâtir un accord mondial, à la fois pour lutter contre le dérèglement climatique et pour trouver les moyens de soutenir ceux qui subissent déjà l'impact du dérèglement climatique.

Allez au Bangladesh, vous verrez les digues sauter ; allez au bord du lac Tchad, vous constaterez son assèchement.

Mesdames, messieurs les députés, il faut bien comprendre que ce rendez-vous est extrêmement difficile. On sent le désarroi des uns et des autres : celui des pays industrialisés, soucieux de leur compétitivité, et celui des pays déjà touchés, se demandant comment ils vont faire, notamment pour leur développement et pour l'accueil des réfugiés climatiques.

La situation est donc difficile, et il y a un risque : que le désarroi, l'inquiétude et les malentendus l'emportent, ce qui serait le début d'une véritable catastrophe internationale.

C'est pourquoi la France, qui bénéficie de l'expérience d'un débat qui, au départ, a été difficile - le Grenelle de l'environnement, avec toutes les parties prenantes -, mais aussi de celle de l'accord européen historique conclu en décembre dernier, a décidé d'essayer de convaincre tout le monde qu'il pouvait s'agir là d'un projet politique positif pour l'humanité, et non d'une négociation opposant les uns aux autres, ou d'un tribunal visant à établir la responsabilité de tel ou tel.

Les propositions françaises sont assez simples : déterminer un chiffre clair pour les pays industrialisés,...

M. le président. Veuillez conclure, monsieur le ministre d'État.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État*.... parvenir à une maîtrise de l'énergie pour les grands pays émergents, bâtir un plan justice climat pour les ensembles les plus vulnérables - l'Afrique et les grands pays pauvres - et enfin créer une organisation mondiale de l'environnement pour assurer le suivi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1669

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 novembre 2009